

56
DISCOURS DE Mme LE MINISTRE

**Inauguration Ecole de Thieppe
et
Remise d'Attestations de Financement**

9 janvier 2006

MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE DIOURBEL
MONSIEUR LE PREFET
MESSIEURS ET MESDAMES LES ELUS LOCAUX
MONSIEUR LE REPRESENTANT RESIDENT DU PNUD
MONSIEUR LE COORDONNATEUR NATIONAL DE LA CELLULE DE
SUIVI OPERATIONNEL DES PROGRAMMES ET PROJETS DE
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
MONSIEUR L'EXPERT NATIONAL PRINCIPAL DU PAREP
MESDAMES, MESSIEURS LES COORDONNATEURS DE PROJETS
DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
MESSIEURS LES CHEFS DE SERVICES REGIONAUX
MESDAMES, MESSIEURS LES ENSEIGNANTS
CHERS ELEVES
CHERS INVITES

Après la clôture de l'ex PELCP qui est intervenu pendant plus de trois années dans ce département de Bambey à hauteur de 900.000.000 F CFA pour le financement d'infrastructures de base, d'activités génératrices de revenus à travers le FAIl et les Mutuelles d'épargne et de crédit dans les communautés rurales et le FAILEU dans la commune de Bambey qui est devenu aujourd'hui le PAGR, Le PAREP a pris le relais pour consolider ces acquis et répliquer les meilleures pratiques dans les nouvelles zone d'intervention. C'est qui nous vaut l'honneur d'être présent à Thieppe, avec notre ministre de Tutelle pour inaugurer la construction de deux salles de classes avec un bloc sanitaire et le Bureau du Directeur.

Je m'attarderais un peu sur l'origine de cette réalisation. En effet, après une forte rafale de vent pendant l'hivernage de 2003, une partie de l'école était menacée d'effondrement avec tout ce que cela comporte comme risque sur les enfants.

Le Préfet du département d'alors, après un article paru dans les journaux, nous a contacté avec les autorités locales pour trouver une solution rapide. Avec l'Accord préalable de Notre Ministre tout disposée à répondre aux sollicitations des populations démunies, nous avons répondu favorablement à cette requête et avons entamé les travaux.

Aujourd'hui que la mission est terminée, nous voudrions remercier la disponibilité des ressortissants de ce village, du directeur de l'école et des autorités locales pour leur appui et leur abnégation pour la réalisation de cet ouvrage. Nous voudrions également rendre un hommage tout particulier à l'initiateur de ces négociations pour le travail accompli par Mr Abdoulaye SOW ancien coordonnateur de l'Antenne de Bambey aujourd'hui parti pour faire valoir ses droits à la retraite. Merci le Grand laye pour votre compétence, votre professionnalisme et votre générosité de cœur, que toute l'équipe du PAREP a loué.

Madame le Ministre, Mesdames Messieurs,

A partir de ce jour, il y va de la responsabilité des populations bénéficiaires, à travers leurs comités de gestion, de veiller scrupuleusement à l'exploitation, à l'entretien, et à la maintenance des infrastructures ainsi réalisées.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, l'accès aux infrastructures et services sociaux de base occupent une place de choix dans la stratégie de réduction de la pauvreté initiée par le gouvernement.

Comme j'ai eu à le dire à saint Louis, moment ne pouvait être plus opportun pour démontrer la pertinence des choix opérés par le Gouvernement du Sénégal et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans le montage et la mise en œuvre de ce Programme pour une meilleure promotion des moyens d'existence durable.

En effet, du fait de son caractère multisectoriel, la lutte contre la pauvreté requiert la mobilisation de toute la communauté aussi bien nationale qu'internationale.

Elle ne saurait dépendre uniquement des efforts du gouvernement, mais plutôt d'une coalition forte impliquant les organisations de la société civile, le secteur privé et tous les partenaires au développement.

Mesdames, Messieurs,

Il est heureux de constater que cette vision de la dynamique socio économique s'inscrit parfaitement dans l'approche stratégique du PELCP, une stratégie apte à favoriser de meilleures conditions de vie des populations.

Par ailleurs, je note avec satisfaction que parallèlement à cette démarche le PELCP a su mettre en place un dispositif souple et efficace de financement décentralisé en faveur des populations à travers des alliances et partenariats dynamiques dont notamment Africare, la Mutuelle des Artisans (la CEMECAT), le GEC des GPF.

C'est donc pour moi une occasion de remercier et de rendre hommage à tous ceux qui ont participé directement ou indirectement à la réussite de cet important programme.

Au titre des autres infrastructures à réaliser, il faut citer :

La construction de salles de classes aux écoles de ToubaNgueyenne et Lagué
De la maternité du poste de santé de séane
Du poste de santé de NDEREpp

Le mur de clôture de l'école de NGayokhème

La constructions de trois cantines scolaires au CEM deMalem Hoddar, aux
écoles de Bambey serers etThiakhar
Pour un coût global de millions etc.....

Dans le domaine de renforcement des capacités nous venons de terminer les formations en faveur des bénéficiaires des financements. Un programme de formation pour les sociétaires, les membres des différentes instances, le gérant pour chaque mutuelle par un opérateur partenaires recruté par le PAREP

Pour les nouvelles mutuelles le PAREP par l'intermédiaire de l'opérateur, accompagnera tout au long du processus jusqu'à l'obtention de l'agrément du Ministère des finances et financement l'achat d'un ordinateur, d'un coffre fort.

La mutuelle se chargeant de trouver le local et de l'aménager

Un protocole d'accord est en cours de négociation avec l'ISRA pour la mise en œuvre d'un programme de production et de vulgarisation de semences sélectionnées pour les cultures vivrières (mil et niébé) et fourragères afin de parvenir à l'autosuffisance alimentaire

Il est tout aussi important de noter les efforts immenses déployés par l'ex PELCP en matière de renforcement des capacités dans les domaines techniques de gestion et de citoyenneté dans une perspective de transfert de responsabilités aux populations bénéficiaires

C'est pourquoi, le gouvernement dans un souci de consolidation, de pérennisation et d'extension de ces résultats a sollicité encore une fois l'appui financier du PNUD pour le financement d'un nouveau Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PAREP).

Le caractère multiforme de la pauvreté, ses conséquences sur l'intégrité physique et morale des populations nécessitent bien entendu l'action énergique et combinée de tous les acteurs de développement et particulièrement des projets et Programmes dont la mission est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. Le PAREP s'inscrit résolument dans cette perspective de partenariat dynamique fondé sur la complémentarité et l'efficacité.

Comme vous le savez déjà, le PAREP va intervenir sur l'axe Louga – Saint-Louis – Matam en opérant sur la base de critères objectifs de pauvreté et en épousant principalement les axes du DSRP que sont : la Création de richesse, le Renforcement de capacité, des services sociaux de base et l'amélioration des

conditions de vie des groupes vulnérables à travers une approche participative. Dans cette perspective le mode opératoire du « **Faire-Faire** » sera développé avec l'ensemble des structures publiques ou privées évoluant dans les régions concernées.

Selon le rapport d'avancement de la mise en œuvre du DSRP, l'enquête réalisée en 2001 et les données de l'esanII